

Philippe LE CUNFF

*Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles
25 avenue de l'Europe – 92310 SEVRES
Téléphone : 01 46 26 77 32
E-mail : philippe@lecunff.eu*

SAS CABINET P. CASTAGNET

Société par Actions Simplifiée au capital de 65 000 €

Siège social : 9 rue de l'Echelle
75001 PARIS

RCS PARIS B 602 024 283

----o0o----

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

I. - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

II. - RAPPORT SPECIAL

I. RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CABINET PAUL CASTAGNET relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CABINET PAUL CASTAGNET à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes et méthodes comptables appliquées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part les observations suivantes : Les informations données dans le rapport de gestion du président sur les délais de règlement des fournisseurs et des clients ne respectent pas les dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société CABINET PAUL CATAGNET à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sèvres, le 12 mars 2021.


Philippe LE CUNFF
Commissaire aux Comptes
Compagnie régionale de Versailles
25 avenue de l'Europe
92 310 SEVRES

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	24 491	23 689	802	2 319	1 517	65.42
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	122 485	97 963	24 522	35 754	11 232	31.41
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	2		2	2		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	22 035		22 035	21 442	593	2.77
Total II	169 012	121 651	47 361	59 517	12 156	20.42
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	2 500		2 500	14 847	12 347	83.16
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	605		605	1 548	943	60.92
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	1 541 852	62 620	1 479 232	1 196 955	282 278	23.58
Autres créances	937 415		937 415	835 856	101 559	12.15
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	746 300		746 300	664 709	81 591	12.27
Charges constatées d'avance (3)	18 933		18 933	25 747	6 814	26.46
Total III	3 247 606	62 620	3 184 986	2 739 662	445 324	16.25
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 416 618	184 271	3 232 347	2 799 179	433 168	15.47

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0=
858 012

CABINET P CASTAGNET

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 65 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	65 000		65 000			
	Réserves						
	Réserve légale	6 500		6 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	41 176		41 176			
	Report à nouveau	591 733		614 619	22 886	3.72	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	189 665		117 114	72 551	61.95	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	894 074		844 408	49 665	5.88	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	45 000		45 000			
	Total III	45 000		45 000			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	25 857		35 654	9 797	27.48	
	Ceneours bancaires courants	134		129	4	3.46	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 207 263		1 080 813	126 450	11.70	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 949		2 242	2 707	120.78	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	503 212		357 401	145 811	40.80	
	Dettes fiscales et sociales	532 215		406 900	125 315	30.80	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	19 643		26 631	6 988	26.24		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 293 273		1 909 770	383 503	20.08	
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 232 347		2 799 179	433 168	15.47	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 085 338

828 621

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 102 922		2 102 922	1 928 282		174 640	9.06
Chiffre d'affaires NET	2 102 922		2 102 922	1 928 282		174 640	9.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 095	56 625		52 530	92.77
Autres produits			1 197	22 094		20 897	94.59
Total des Produits d'exploitation (I)			2 108 213	2 006 991		101 222	5.04
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 155 925	1 125 594		30 331	2.69
Impôts, taxes et versements assimilés			9 553	6 645		2 908	43.76
Salaires et traitements			456 085	491 261		4 824	1.07
Charges sociales			172 992	173 560		568	0.33
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 692	19 109		1 417	7.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			24 285	13 428		10 857	80.85
Dotations aux provisions							
Autres charges			576	29		547	NB
Total des Charges d'exploitation (II)			1 837 108	1 789 627		47 481	2.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			271 105	217 364		53 741	24.72
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	6 744		5 930		814	13.73
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	6 744		5 930		814	13.73
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés (4)	13 915		12 623		1 292	10.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	13 915		12 623		1 292	10.24
2. Résultat financier (V-VI)	7 171		6 693		478	7.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	263 934		210 672		53 262	25.28
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			13 979		13 979	100.00
Total VII			13 979		13 979	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	367		49 586		49 219	99.26
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	367		49 586		49 219	99.26
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	367		35 607		35 240	98.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	73 902		57 951		15 951	27.52
Total des produits (I+III+V+VII)	2 114 957		2 026 900		88 057	4.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 925 292		1 909 786		15 506	0.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	189 665		117 114		72 551	61.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

445 5 340

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	24 491		
Installations générales agencements aménagements divers	22 664		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 878		4 943
TOTAL	117 542		4 943
Autres participations			
Prêts, autres immobilisations financières	2		
TOTAL	21 442		593
TOTAL GENERAL	163 477		5 536

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			24 491	24 491
TOTAL			24 491	24 491
Installations générales agencements aménagements divers			22 664	22 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			99 820	99 820
TOTAL			122 485	122 485
Autres participations			2	2
Prêts, autres immobilisations financières			22 035	22 035
TOTAL			22 037	22 037
TOTAL GENERAL			169 012	169 012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	22 172	1 517		23 689
Installations générales agencements aménagements divers	22 373	292		22 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 416	15 883		75 299
TOTAL	81 780	16 175		97 963
TOTAL GENERAL	103 960	17 692		121 651

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob. incorporelles	1 517				
TOTAL	1 517				
Instal. générales agenc. aménag. divers	292				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 883				
TOTAL	16 175				
TOTAL GENERAL	17 692				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	45 000				45 000
TOTAL	45 000				45 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	38 335	24 285			62 620
TOTAL	38 335	24 285			62 620
TOTAL GENERAL	83 335	24 285			107 620
Dont dotations et reprises d'exploitation		24 285			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	22 035	0	22 035
Clients douteux ou litigieux	92 324	0	92 324
Autres créances clients	1 449 528	1 449 528	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 492	3 492	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 260	82 260	
Groupe et associés	765 688	0	765 688
Débiteurs divers	85 975	85 975	
Charges constatées d'avance	18 933	18 933	
TOTAL	2 520 235	1 640 188	880 047

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	134	134		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	25 857	25 857		
Fournisseurs et comptes rattachés	503 212	503 212		
Personnel et comptes rattachés	76 901	76 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 069	122 069		
Impôts sur les bénéfices	40 922	40 922		
Taxe sur la valeur ajoutée	273 794	273 794		
Autres impôts taxes et assimilés	17 858	17 858		
Groupe et associés	1 207 935	0	1 207 935	
Autres dettes	19 643	19 643		
TOTAL	2 288 324	1 080 389	1 207 935	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 797			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Crés	Remboursés	En fin
ACTIONS	26.000	2 900			2 500

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	979 312
Autres créances	85 749
Total	1 065 061

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	134
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479 241
Dettes fiscales et sociales	113 804
Autres dettes	10 484
Total	603 663

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 933
Total	18 933

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salaré
Cadres	4
Employés	2
Total	6

Et 4 contrats en Alternance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant n'est pas significatif compte tenu de l'age moyen des salariés et du turn over

SAS CABINET PAUL CASTAGNET

9 RUE DE L'ECHELLE

75001 PARIS

COMPTES ANNUELS

Pour copie conforme
Kohayas
Directeur Général

CABINET PAUL CASTAGNET
9 RUE DE L'ECHELLE

75001 PARIS
0142961420

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	24 491	23 689	802	2 319	1 517	65.42	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	122 485	97 963	24 522	35 754	11 232	31.41		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2		2	2				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	22 035		22 035	21 442	593	2.77		
Total II	169 012	121 651	47 361	59 517	12 156	20.42		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	2 500		2 500	14 847	12 347	83.16	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	605		605	1 548	943	60.92	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 541 852	62 620	1 479 232	1 196 955	282 278	23.58	
	Autres créances	937 415		937 415	835 856	101 559	12.15	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	746 300		746 300	664 709	81 591	12.27		
Charges constatées d'avance (3)	18 933		18 933	25 747	6 814	26.46		
Total III	3 247 606	62 620	3 184 986	2 739 662	445 324	16.25		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 416 618	184 271	3 232 347	2 799 179	433 168	15.47		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-
858 012

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2020 12	30/09/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 65 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	65 000	65 000		
	Réserves				
	Réserve légale	6 500	6 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	41 176	41 176		
	Report à nouveau	591 733	614 619	22 886	3.72
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	189 665	117 114	72 551	61.95
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	894 074	844 408	49 665	5.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	45 000	45 000		
	Total III	45 000	45 000		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	25 857	35 654	9 797	27.48
	Concours bancaires courants	134	129	4	3.46
	Emprunts et dettes financières diverses	1 207 263	1 080 813	126 450	11.70
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 949	2 242	2 707	120.78
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	503 212	357 401	145 811	40.80
	Dettes fiscales et sociales	532 215	406 900	125 315	30.80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	19 643	26 631	6 988	26.24	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 293 273	1 909 770	383 503	20.08
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 232 347	2 799 179	433 168	15.47

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 085 338

828 621

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 102 922		2 102 922	1 928 282		174 640	9.06
Chiffre d'affaires NET	2 102 922		2 102 922	1 928 282		174 640	9.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 095	56 625		52 530	92.77
Autres produits			1 197	22 084		20 887	94.58
Total des Produits d'exploitation (I)			2 108 213	2 006 991		101 222	5.04
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 155 925	1 125 594		30 331	2.69
Impôts, taxes et versements assimilés			9 553	6 645		2 908	43.76
Salaires et traitements			456 085	451 261		4 824	1.07
Charges sociales			172 992	173 560		568	0.33
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 692	19 109		1 418	7.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			24 285	13 428		10 857	80.85
Dotations aux provisions							
Autres charges			576	29		547	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 837 108	1 789 627		47 481	2.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			271 105	217 364		53 741	24.72
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12 30/09/2019	12 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	6 744	5 930	814	13.73
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6 744	5 930	814	13.73
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 915	12 623	1 292	10.24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	13 915	12 623	1 292	10.24
2. Résultat financier (V-VI)	7 171	6 693	478	7.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	263 934	210 672	53 262	25.28
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		13 979	13 979	100.00
Total VII		13 979	13 979	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	367	49 586	49 219	99.26
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	367	49 586	49 219	99.26
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	367	35 607	35 240	98.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	73 902	57 951	15 951	27.52
Total des produits (I+III+V+VII)	2 114 957	2 026 900	88 057	4.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 925 292	1 909 786	15 506	0.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	189 665	117 114	72 551	61.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

445 5 340

SAS CABINET PAUL CASTAGNET

9 RUE DE L'ECHELLE

75001 PARIS

ANNEXE DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

CABINET PAUL CASTAGNET
9 RUE DE L'ECHELLE

75001 PARIS
0142961420

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 491		
Installations générales agencements aménagements divers	22 664		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 878		4 943
TOTAL	117 542		4 943
Autres participations	2		
Prêts, autres immobilisations financières	21 442		593
TOTAL	21 444		593
TOTAL GENERAL	163 477		5 536

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			24 491	24 491
Installations générales agencements aménagements divers			22 664	22 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			99 820	99 820
TOTAL			122 485	122 485
Autres participations			2	2
Prêts, autres immobilisations financières			22 035	22 035
TOTAL			22 037	22 037
TOTAL GENERAL			169 012	169 012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	22 172	1 517		23 689
Installations générales agencements aménagements divers	22 373	292		22 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 416	15 883		75 298
TOTAL	81 788	16 175		97 963
TOTAL GENERAL	103 960	17 692		121 651

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 517				
Instal.générales agenc.aménag.divers	292				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 883				
TOTAL	16 175				
TOTAL GENERAL	17 692				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	45 000				45 000
TOTAL	45 000				45 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	38 335	24 285			62 620
TOTAL	38 335	24 285			62 620
TOTAL GENERAL	83 335	24 285			107 620
Dont dotations et reprises d'exploitation		24 285			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	22 035	0	22 035
Clients douteux ou litigieux	92 324	0	92 324
Autres créances clients	1 449 528	1 449 528	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 492	3 492	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 260	82 260	
Groupe et associés	765 688	0	765 688
Débiteurs divers	85 975	85 975	
Charges constatées d'avance	18 933	18 933	
TOTAL	2 520 235	1 640 188	880 047

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	134	134		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	25 857	25 857		
Fournisseurs et comptes rattachés	503 212	503 212		
Personnel et comptes rattachés	76 901	76 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 069	122 069		
Impôts sur les bénéfices	40 922	40 922		
Taxe sur la valeur ajoutée	273 794	273 794		
Autres impôts taxes et assimilés	17 858	17 858		
Groupe et associés	1 207 935	0	1 207 935	
Autres dettes	19 643	19 643		
TOTAL	2 288 324	1 080 389	1 207 935	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 797			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	26.0000	2 500			2 500

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	979 312
Autres créances	85 749
Total	1 065 061

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	134
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479 241
Dettes fiscales et sociales	113 804
Autres dettes	10 484
Total	603 663

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 933
Total	18 933

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	2
Total	6

Et 4 contrats en Alternance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant n'est pas significatif compte tenu de l'âge moyen des salariés et du turn over

CABINET P. CASTAGNET

Société par actions Simplifiée au capital de 65 000 €
Siège social : 9 rue de l'Echelle
75001 PARIS

RCS PARIS B 602 024 283

PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 31 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un et le 31 mars à dix-huit heures trente, les Actionnaires se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des Actionnaires représentés et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par le Président Monsieur Jérôme RENAULDON.

Sont appelés comme scrutateurs, les deux Actionnaires présents et acceptant :

- Monsieur Laurent TOM, représentant la société LTCA,
- la société C.M.M.A, représentée par Madame LAMOT -DESHAYES Catherine

Le secrétaire désigné est Madame Catherine LAMOT-DESHAYES.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que 2 499 actions sont présentes ou représentées.

L'Assemblée se trouve ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Commissaire aux Comptes, Monsieur Philippe LE CUNFF est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence à l'Assemblée,
- Le rapport à la présente Assemblée,
- Les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2020,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements nécessaires aux Actionnaires pour le plein exercice de leur droit à l'information leur ont été adressés dans les formes et délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la situation de la Société et sur son activité durant l'exercice clos le 30 septembre 2020,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission,
- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 30 septembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce,
- Point sur les mandats des commissaires aux comptes,
- Questions diverses.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Président.

Ensuite, il fait donner lecture du rapport de gestion.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, il met alors aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans des comptes qui font apparaître un bénéfice comptable de 189 665 €.

L'Assemblée Générale donne également quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 189 665 € de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour : 189 665 €

Sur le report à nouveau ainsi constitué, sera prélevée la somme de 140 000 € soit un dividende par action de 56 €.

Les distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices se résument comme suit :

<u>Au titre de</u>	<u>Dividende par Action</u>
2018-2019	56 €
2017-2018	56 €
2016-2017	40 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes prévu à l'article 227-10 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont décrites.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR LES ASSOCIÉS NON INTERESSÉS.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant viennent à expiration lors de cette assemblée générale. Nous vous proposons de ne pas les renouveler, la société n'étant plus dans l'obligation d'avoir un Commissaire aux Comptes. La mission de Monsieur LE CUNFF Philippe titulaire et du Cabinet EACF et Associés suppléant a donc pris fin avec les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR LES ASSOCIÉS NON INTERESSÉS.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

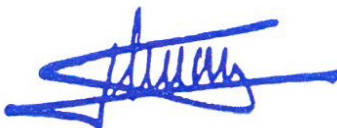
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement de toutes formalités légales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau après lecture.

Le Président



Les scrutateurs



Le secrétaire

